

Saint-Pierre. Quelle rencontre remarquable ! Le célèbre néophyte remplissant une pieuse promesse faite à Dieu, se prosternait devant l'autel des saints à ôtres pour y entendre la première messe ; et ses yeux rencontraient là, sur le tombeau de Saint Pierre, son auguste successeur ! et, par une coïncidence toute providentielle, le pontife qui offrait la divine acrie était le vicairé même d'Jesus-Christ... Que de saintes émotions, que de douces espérances, que de consolantes réflexions dans le sublime silence de ces mystères sacrés célébrés par le chef de l'Église dans l'obscurité des catacômbes, avec un nouveau converti pour témoin ! ...

FRANCE.

— La *Gazette de Lyon* a reçu, à l'occasion de la catastrophe de la diligence de M^l. Gaillard, près de Feurs, la lettre suivante :

« Votre dernier correspondant et tous ceux qui l'ont devancé ne disent pas un mot de la scène la plus touchante et la plus digne d'être relatée, de ce drame lamentable. Je veux parler de l'explosion de sentimens religieux provoquée par l'imminence du danger.

« *Lorsque tout sur le rivage, tout dans la voiture était dans la consternation*, alors que tout espoir de salut semblait disparaître avec les derniers rayons du jour, une voix se fit entendre : *Mais moi, je ne suis pas en état de paraître devant Dieu*, cria un jeune homme de Limoges. *Monsieur le curé, entendez-moi, pardonnez-moi.* Et tous les voyageurs, un seul excepté, d'approuver ses paroles et de songer à commencer avec lui. Mes amis, leur cria alors le prêtre, la confession orale cesse d'être obligatoire, alors qu'elle devient moralement impossible ; repentez-vous ! demandez grâce à celui qui ne dédaigna jamais un cœur contrit et humilié. Je vais vous absoudre. Et calme, au milieu de l'horrible tempête, il leur fit entendre à deux reprises les consolantes paroles du pardon.

« Il était temps : déjà une première victime disparaissait dans l'abîme, trois autres la suivaient de près, la cinquième enfin, le religieux jeune homme de Limoges, allait voir ratifier sur un autre rivage, le pardon qu'il avait le premier demandé au prêtre. Qui pourrait lire les angoisses de ces quatorze heures de naufrage ? Suspendu sur les courroies de la bêche et tenant d'une main un jeune homme qui, sans lui se noyait, de l'autre élevant son bréviaire vers le ciel, M. le curé exhortait au courage et à la confiance ses compagnons désolés. Confiance en Dieu, mes amis, invoquons Marie... Et tous ensemble ils invoquaient Marie... Après avoir flotté bien loin sur les vagues furieuses, la voiture s'était arrêté entre deux arbres.

« Les cœurs s'ouvraient à l'espérance, l'aube du jour paraissait enfin : *Saluons Marie l'étoile du matin*, cria encore le prêtre. Et tous ensemble la saluèrent : nul des pauvres naufragés n'avait vu avec tant de bonheur le retour de l'aurore. Encore quelques heures d'attente, et ils étaient sauvés. Vous pouvez donner ces détails comme authentiques, monsieur le rédacteur ; j'ai vu et entendu, sur les lieux, les voyageurs encore sous les impressions du naufrage. J'ai vu M. le curé du Sail accompagné par eux, avec une vénération qui tenait du culte. Un rendez-vous lui est assigné à Lyon, pour une messe d'actions de grâces à Notre-Dame de Fourrières. Pendant cette affreuse nuit, un autre prêtre, M. Blanc, vicairé de Fleurs, sautait, avec les généreux bateliers, enhardis par son zèle, les habitans des villages de Liste et de Lamote, dont le limon couvre aujourd'hui les ruines ; le lendemain, M. Roux, son confrère, faisait, à l'office du matin, couler des torrens de larmes, en peignant les malheurs des pauvres naufragés et en élevant tous les cœurs supplians vers le Dieu irrité qui lâche sur le monde de si épouvantable fléaux.

PRUSSE.

— Nous lisons ce qui suit dans une correspondance de Berlin :
« La décision du consistoire supérieur de la province de Saxe, qui a refusé aux dissidens dits de l'Église libre ou des amis de la lumière, l'appellation de chrétiens, se trouve aujourd'hui pleinement justifiée. Dans une assemblée de cette secte, réunie au local dit la *Ressource*, à Königsberg, il a été délibéré sur la question proposée par un de ses membres, à savoir : *S'il n'était pas plus urgent d'être honnête homme que bon chrétien ?* L'assemblée qui ne s'écarterait en rien, sur les principes politiques et religieux, des théories de l'Église indépendante, énonça à l'unanimité une opinion affirmative. Pour tout homme sensé et de bonne foi, il est aujourd'hui clair et incontestable que cette soi-disant Église a rompu avec le christianisme. »

Les rongistes avaient essayé de pactiser avec les Amis des lumières ; mais comme on le leur avait prédit, cette alliance devait devenir fatale à leur secte qui ne pouvait manquer d'en être absorbée.

« On ne peut plus douter, dit une autre lettre de Silésie, que la secte germano-catholique ne se dispose à passer, en masse, aux Amis de la lumière. Ce sont beaucoup moins les scandaleuses querelles de Theiner et de Rongé, et la prochaine dissolution de la *réunion rongiste*, que son éloignement, toujours plus visible, des doctrines chrétiennes et leurs sympathies pour les détestables doctrines de l'Église indépendante, qui sont la véritable cause de cette défection depuis longtemps prévue. »

TYROL.

— Les religieux de Muri viennent d'être mis en possession de tous les biens de l'ancienne abbaye des chanoines réguliers de St.-Angus-110, à Gries. La remise de tous ces biens a eu lieu dans les derniers

jours du mois d'octobre, par le capitaine du cercle de l'Adige, en vertu d'une décision suprême du 23 juillet dernier. Il leur a été fait remise, à 5,000 florins près, de toutes les dettes et pensions dont les biens étaient grevés. La commune de Gries, dont la charge d'âmes leur est confiée, leur alloue en outre une rente annuelle de 500 florins, à charge par les religieux de pouvoir aux réparations et aux besoins du culte. L'abbaye a déjà reçu un certain nombre de novices du voisinage, et il y sera établie une école, espèce de petit séminaire, afin de pouvoir aux besoins ultérieurs de l'objet. Deux de ces religieux donnent en ce moment une mission à Roveredo.

ESPAGNE.

— Le *Catolico* publie un décret de la reine Isabelle qui lève la peine d'exil prononcée le 3 juin 1837 contre Mgr. l'évêque d'Orihuela.

— Une récente décision du gouvernement approuve les statuts de la société de secours mutuels du clergé établie à Madrid, sous le patronage de l'apôtre saint Pierre.

SUISSE.

Les 29 et 30 septembre, la conférence catholique qui, l'année dernière, s'était pour la première fois assemblée à Zug, s'est réunie à Schwytz. Cent treize personnes, tous hommes influens dans leurs cantons, composaient cette réunion, dont les membres appartenaient à seize cantons. Pendant les deux journées on a délibéré sur les affaires catholiques en Suisse avec une convenance, une maturité et une modération que l'on est loin de trouver dans les réunions radicales. Pas une seule parole d'aigreur et d'animosité contre les protestants ne s'y est fait entendre ; mais ce qui y a été unanimement et énergiquement exprimé, c'est la ferme résolution de tout exposer, de tout sacrifier même à la défense et au maintien des droits catholiques. Il n'y a eu là ni brillants banquets, ni bruyants toasts ; le 30 au soir on s'est séparé après s'être réciproquement serré la main en signe d'inviolable fraternité.

IRLANDE.

— Le *Times* publie sous la rubrique de Dublin, 1er octobre, les réflexions suivantes relativement à l'état de l'Irlande :

« Si le Gouvernement ne se hâte de venir au secours de nos affamés, et ne prend des mesures énergiques pour leur donner du travail et des aliments, il n'est pas besoin d'être doué de l'esprit prophétique pour prévoir les affreuses calamités qui fondront sur cette population dégradée, misérable, et rendue furieuse par la faim et le désespoir. Si la famine détermine une insurrection, je doute que l'Angleterre ait assez de troupes à sa disposition pour la réprimer, car elle sera générale. Je suis convaincu que 60,000 hommes ne suffiraient pas à accomplir cette tâche. D'ailleurs, la farine de blé et d'avoine est plus facile à digérer que le fer des balles et des boulets.

« Il est donc tems non-seulement que le Gouvernement, mais encore que les propriétaires fonciers, les marchands et tous ceux qui possèdent quelque chose, travaillent à soulager la détresse de la population irlandaise, s'ils désirent conserver leurs propriétés et maintenir la paix du pays. »

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Effets de l'intempérance.—Un déplorable exemple de ce que peut l'intempérance sur les passions humaines, a eu lieu à Beauharnois le 18 du mois dernier. Un jeune homme de 20 ans, après avoir passé tout le jour à boire dans une auberge du village, entra sur le soir à la maison de son père, et après plusieurs altercations violentes il saisit son père à la gorge et le menaçait de le tuer. Une jeune femme qui était présente à cette scène, courut chercher de l'assistance chez un nommé Leduc, celui-ci arriva promptement et dégagna le vieillard des étreintes de son fils, mais dans la lutte, ce dernier tira un couteau, et en frappa Leduc à trois places au côté gauche ; le troisième coup qui a porté entre la sixième et la septième côte, a fait une blessure sérieuse. M. Brown avant été informé de ce fait, se rendit immédiatement sur les lieux, et après avoir pris les dépositions des personnes, il émana un warrant contre le malheureux jeune homme qui avait pris la fuite ; mais grâce à l'activité de deux hussiers de l'endroit, il fut arrêté, et après examen fait devant les magistrats, il fut envoyé à la prison de Montréal. Leduc est hors de danger.

— Le 23 du courant, une enquête a été tenue à Toronto, sur le corps d'une femme, trouvée morte dans la rue avec une bouteille de whiskey dans ses mains.

— La session de la Législature de Terre-Neuve, a commencé le 10r. de novembre dernier, et a été ouverte par le Lieut.-colonel Law, administrateur du gouvernement. Celle de la Nouvelle-Ecosse devra s'assembler le 21, et celle du Nouveau-Brunswick le 28 janvier prochain.

Affreux accident.—Lundi de la semaine dernière un jeune enfant d'environ onze ans, employé dans un moulin à vapeur, à Sorel, du nom de Champagne, et fils d'un menuisier du lieu, tomba dans les roues de l'engin, alors en mouvement. Il marchait sur des poutres au-dessus de la machine, lorsque le pied lui manqua ; il put cependant saisir avec ses mains une des poutres, mais pas avec assez de force pour prévenir sa chute ; son corps fut immédiatement brisé et resta un instant retenu dans l'engrenage des roues du moulin dont on avait aussitôt suspendu la marche. Il fallut de nouveau faire fonctionner l'engin, pour pouvoir l'en arracher ; il était mort.

L'écho des Campagnes.